



**ARRETE MUNICIPAL**  
Portant interruption de la circulation et interdiction du  
stationnement  
pour l'organisation du passage de la course cycliste  
« Les 4 jours de Dunkerque »  
Le jeudi 21 mai 2026  
M 62-767-26-067 Additif

Nous, **Danielle VASSEUR**, Maire de la Ville de Saint-Pol-sur-Ternoise,  
Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2213-1 relatif à la Police de la Circulation et du Stationnement,  
Vu le Code de la Route,  
Vu l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (livre 1er - huitième partie - signalisation temporaire) approuvée par arrêté interministériel du 6 novembre 1992,  
Vu l'arrêté M 62-767-26-067 délivré le 19 mars 2026,  
Vu la demande expresse des entreprises de la zone industrielle en date du 12 mai 2026,  
Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures pour assurer la sécurité des participants et des usagers lors de cette manifestation,  
Par ces motifs,

**ARRETONS**

**Article 1 :**

Les prescriptions de l'arrêté initial sont maintenues.

**Article 2 :**

S'ajoute à celui-ci, la prescription complémentaire en son article 3 reprise ci-dessous :

Afin de permettre le passage des salariés des entreprises entre les prises et fins de poste, l'organisation de la circulation retenue est la suivante :

- Passage filtré par les signaleurs de 13h00 à 13h20 des véhicules des salariés,
- Passage filtré par les signaleurs entre 14h00 et 14h40 des camions et des véhicules des salariés.

**Article 3 :**

Madame la Directrice Générale des Services de la ville de Saint-Pol-sur-Ternoise, Monsieur le Chef de Police Municipale, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, Monsieur le Directeur de la MDADT du Montreuillois - Ternois, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié et affiché en Mairie.

Fait à Saint-Pol-sur-Ternoise, le  
Le Maire  
Danielle VASSEUR

13 MAI 2026



Copie : Pompiers  
Gendarmerie Nationale

Publié le : 13 MAI 2026

